

NATURAL STONE POLICY

Saint-Gobain's **Responsible Purchasing policy** defines the ethical and responsible conduct brands must uphold and sets common operating rules.

This policy specifically covers **natural stone purchases** which involves specific challenges and risks.

The Natural Stone Policy demonstrates the commitment of the Building Distribution Sector and its brands (that purchase natural stone products sourced from various countries) **to be recognised as a group of responsible corporate businesses.**

THIS POLICY FOCUSES ON 3 AREAS

1

Protect the workforce on production sites

- Refuse to sell products sourced from suppliers breaching fundamental ILO conventions.
- Encourage suppliers to assess EHS risks associated with their activities and implement an action plan to reduce them (e.g. wearing PPE such as safety glasses, helmets, safety shoes, ear plugs, gloves).

2

Preserve natural resources

- Encourage suppliers to withdraw minimum quantities of water and aim towards "zero discharge" of industrial water in liquid form (for example: establish closed-loop systems).
- Encourage suppliers to recycle production waste.
- Promote the implementation of restoration plans for Mines and Quarries, to mitigate negative and enhance the positive impacts on biodiversity
- Check compliance of packaging materials (no use of bush wood, fumigation compulsory).

3

Ensure the legality of activities

- Obtain proof from our suppliers that product extraction, processing and export activities comply with current (particularly local) regulations.

The Natural Stone Policy of the Building Distribution Sector of Saint-Gobain applies to all its branches and will be reviewed on a regular basis as part of an ongoing continuous improvement process.

2017

Kåre O. Malo

President - Building Distribution Sector of Saint-Gobain

POLITIQUE PIERRE NATURELLE

La **Politique Achats Responsables** de Saint-Gobain définit le comportement éthique et responsable que doivent tenir les enseignes en termes d'achat et fixe des règles de fonctionnement communes.

Cette politique cible en particulier les **achats de pierre naturelle**, qui présentent des enjeux et des risques spécifiques.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la Politique Pierre Naturelle qui traduit la volonté du Pôle Distribution Bâtiment et de ses enseignes (qui achètent des produits pierre naturelle provenant de différents pays) d'être **reconnues comme un ensemble d'entreprises citoyennes et responsables**.

CETTE POLITIQUE S'ARTICULE AUTOUR DE 3 AXES

1

Protéger la main d'œuvre des sites d'exploitation

- Refuser de commercialiser des produits provenant de fournisseurs contrevenant aux conventions fondamentales de l'OIT.
- Encourager les fournisseurs à réaliser une évaluation des risques EHS associés à leur activité et à mettre en place un plan d'action afin de les réduire (ex. d'action : port des EPI tels que lunettes, casques, chaussures de sécurité, bouchon d'oreilles, gants).

2

Préserver les ressources naturelles

- Encourager les fournisseurs à prélever le minimum d'eau et à tendre vers le "zéro rejet" d'eau industrielle sous forme liquide (ex. d'action : mise en place de circuits fermés).
- Encourager les fournisseurs à valoriser les déchets de production.
- Promouvoir la mise en place d'un plan de réhabilitation des carrières et mines pour minimiser les impacts sur la biodiversité
- Contrôler la conformité des emballages (pas d'utilisation de bois de brousse, fumigation obligatoire).

3

S'assurer de la légalité des activités

- Obtenir de nos fournisseurs la preuve que les activités d'extraction, de transformation, et d'exportation des produits sont conformes aux réglementations (notamment locales) en vigueur.

La Politique Pierre Naturelle du Pôle Distribution Bâtiment de Saint-Gobain s'applique à toutes ses enseignes et sera régulièrement réévaluée dans une démarche d'amélioration continue..

2017

Kåre O. MALO

Président - Pôle Distribution Bâtiment